

autofocus

LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ANFA

L'insertion des apprentis et des lycéens en 2007-2008

Enquêtes IVA et IPA

Enquête IVA 2007 et 2008 :
3 986 lycéens sortis de formation automobile en 2006-07 interrogés en février 2007 et février 2008

Enquête IPA 2007 :
3 730 apprentis sortis de formation automobile en 2006 interrogés en février 2007

Enquête IPA 2008 :
4 125 apprentis sortis de formation automobile en 2007 interrogés en février 2008



Depuis 10 ans, l'Observatoire de l'ANFA analyse les résultats des enquêtes IVA et IPA menées par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, pour les jeunes ayant suivi une formation dans le domaine de l'automobile.

L'enquête IVA concerne l'Insertion dans la Vie Active des lycéens.

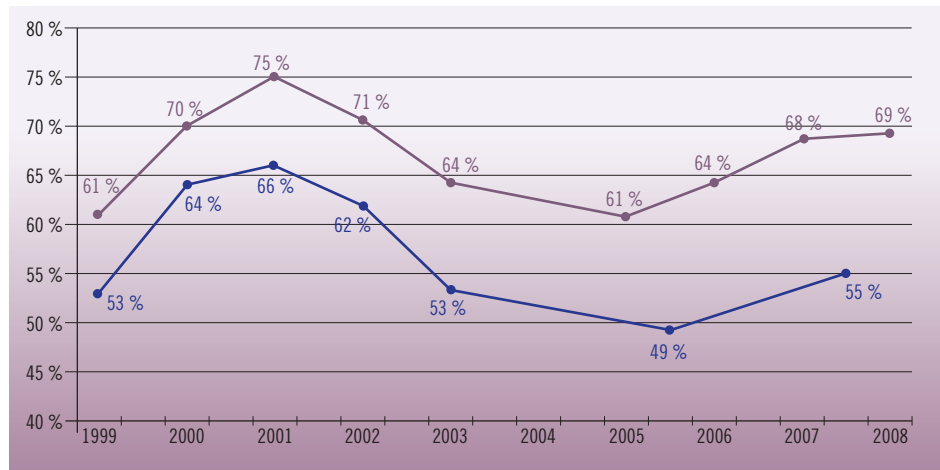
L'enquête IPA concerne l'Insertion Professionnelle des Apprentis.

Les enquêtes IVA et IPA 2007 et 2008 interrogent les jeunes sept mois après leur sortie du système éducatif en 2006 et 2007

A partir de 2004, les enquêtes IVA n'interrogent que la moitié des diplômés par an et l'autre moitié sur l'année qui suit. Il faut donc cumuler les deux années pour disposer d'une promotion complète.

L'emploi des jeunes issus d'une formation automobile s'améliore depuis 2006

Evolution du taux d'emploi (CDD, CDI et Intérim) des jeunes issus de formations automobiles 7 mois après avoir quitté le dispositif de formation.



Source Traitement ANFA des enquêtes IVA et IPA (MEN)

—●— Lycéens —●— Apprentis

Sept mois après avoir quitté leur formation, 69 % des apprentis en 2008 et 55 % des lycéens en 2007-2008 ont trouvé un emploi (emploi à durée déterminée, indéterminée ou intérim). Le décalage entre les courbes d'emploi des lycéens et des apprentis est récurrent quelle que soit la spécialité de formation puisque les apprentis ont déjà fait l'objet d'une sélection par l'entreprise formatrice lors de la signature du contrat d'apprentissage. Pour les jeunes issus des formations automobiles, il existe une allure identique des courbes d'emploi de la primo-insertion des lycéens et des apprentis qui semble montrer que les mêmes

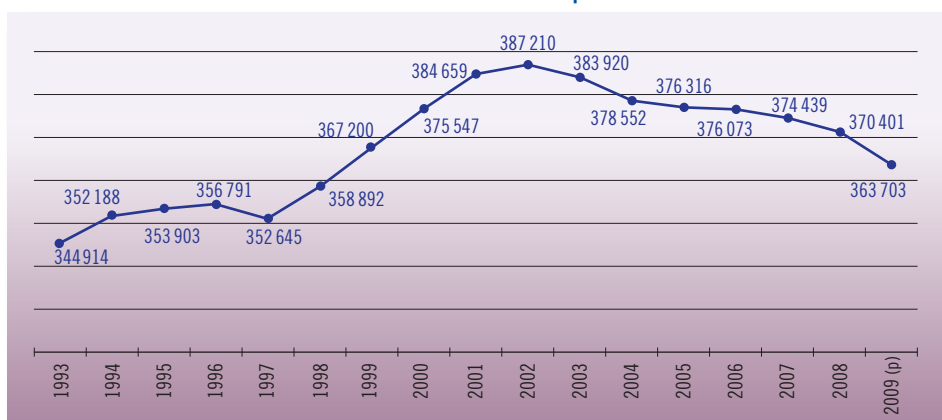
phénomènes socio-économiques impactent les deux courbes. Les taux d'emploi des lycéens et des apprentis tendent plutôt à s'améliorer en 2007-2008, même s'ils ont enregistré une chute très importante depuis 2001.

Il est en revanche frappant de constater que la courbe d'emploi des lycéens tend à se séparer durablement de la courbe d'emploi des apprentis : plus de 13 points séparent désormais les courbes d'emploi des lycéens et des apprentis en 2007-2008 pour seulement 6 points 10 ans auparavant. Comparativement aux apprentis, l'insertion des lycéens se dégrade.

L'emploi des jeunes est davantage fonction de l'emploi en France que de l'emploi sectoriel

Les courbes d'emploi des jeunes apprentis et lycéens issus de formations automobiles ne suivent pas la même trajectoire que les courbes d'emploi du Commerce et de la Réparation Automobile (CRA). L'emploi régresse régulièrement depuis 2002 dans le CRA alors que l'emploi des jeunes issus d'une formation automobile progresse depuis 2006. La raison de ce décalage est assez simple à expliquer : plus de la moitié des jeunes sortants de formation s'insèrent dans un autre secteur que le CRA. La situation économique des autres secteurs d'activité affecte autant voire davantage l'emploi des jeunes sortants de formation automobile que la situation économique de la réparation automobile.

Evolution du nombre de salariés du commerce et de la réparation automobile



Source Unedic ; donnée provisoire pour 2009

L'évolution de l'emploi des apprentis et lycéens suit donc plutôt l'évolution de l'emploi en France. La phase de baisse de l'emploi 2001-2005 correspond à une période de forte augmentation du chômage national tandis que l'amélioration de l'insertion de 2006 à 2008 correspond à une période de diminution globale du chômage en France. De même, il faut s'attendre à une détérioration du taux d'emploi des jeunes issus d'une formation automobile après la crise économique et financière de 2008.

Taux d'emploi (CDD, CDI et Intérim) par niveau et appareil de formation		
	Apprentis 2008	Lycéens 2007 - 2008
Niveau III	92 %	80 %
Niveau IV	84 %	66 %
Niveau V	61 %	41 %

Source Traitement ANFA des enquêtes IVA et IPA (MEN)

L'emploi est plus précaire en dehors du Commerce et de la Réparation Automobile

Le type de contrat de travail décroché par les jeunes issus d'une formation automobile au bout de 7 mois est à la fois fonction du secteur d'insertion et de l'appareil de formation.



Répartition des types de contrats de travail des apprentis et lycéens selon leur secteur d'insertion professionnelle				
	Apprentis		Lycéens	
	Réparation automobile	Autres secteurs	Réparation automobile	Autres secteurs
CDI	70%	40%	61%	28%
CNE	7%	1%	5%	3%
CDD	10%	19%	13%	20%
Intérim	2%	25%	6%	32%
Fonction publique et Armée	0%	6%	0%	9%
Autres (contrat de pro, contrats aidés)	11%	9%	15%	8%

Source Traitement ANFA des enquêtes IVA et IPA (MEN)

Même si la proportion de jeunes intégrés en CDI dans le commerce et la réparation automobile tend à baisser par rapport aux années précédentes, celui-ci reste très largement majoritaire pour les apprentis comme pour les lycéens. Ce taux de CDI permet une bonne stabilité des jeunes dans le secteur. En cas d'insertion en dehors de la réparation automobile, les emplois sont beaucoup plus précaires (CDD, Intérim). Un lycéen sur trois en emploi hors du CRA est embauché en intérim.

Le CNE était une mesure qui s'adressait aux TPE. Il est logique de le retrouver particulièrement usité dans les entreprises artisanales de la réparation automobile, surtout pour les apprentis (7% de CNE) : ces derniers s'insèrent à 56% dans des entreprises du CRA de moins de 10 salariés.

La fonction publique et plus particulièrement l'armée représente une source d'embauche notable pour les jeunes issus de lycées.



Parmi les lycéens qui sortent de formation automobile, 20% travaillent dans le Commerce et la Réparation Automobile

Sept mois après avoir quitté leur formation automobile, 45% des lycéens n'ont pas encore trouvé de travail et 55% sont en emploi. Un tiers de ceux qui sont en emploi a déjà travaillé dans l'entreprise qui les a embauchés.

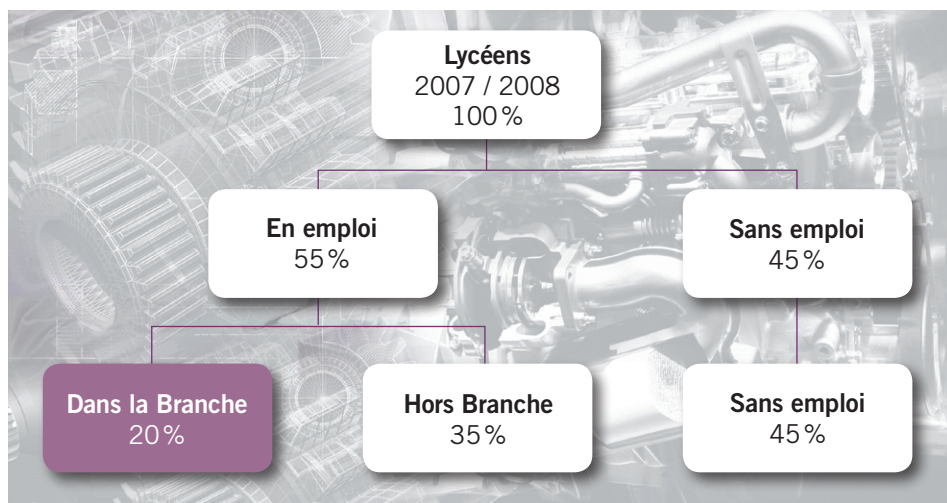
Sur l'ensemble de la promotion, 20% des jeunes lycéens travaillent dans le secteur du commerce et la réparation automobile. Les 80% qui n'y travaillent pas à sept mois de la sortie de formation ne s'y inséreront a priori pas : sans première expérience automobile ou avec des expériences dans d'autres métiers, les profils de ces jeunes s'éloigneront des profils recherchés par les entreprises du commerce et la réparation automobile.

L'insertion sectorielle des jeunes issus d'un

niveau V automobile de lycée est particulièrement faible (autour de 7% travaillent dans le secteur ; en régression constante) : doit-on continuer à former des CAP automobile en lycée ? Faut-il utiliser les formations automobiles comme un moyen permettant à des jeunes passionnés par l'automobile et en marge du système éducatif de décrocher un diplôme ? Le diplôme leur permet de trouver moins difficilement un emploi que l'absence de diplôme... Faut-il amener ces jeunes vers une autre filière de formation afin d'améliorer leur insertion ? Quelle adaptation à la formation ou à la certification peut-on apporter ? Quelle formation complémentaire peut-on proposer à ceux qui sortent ?

Malgré tout, l'insertion sectorielle des lycéens tend à s'améliorer par rapport aux précédentes interrogations (16% en emploi dans la Branche en 2005-2006 pour 20% en 2007-2008) grâce notamment à la croissance du nombre de jeunes sortis de Bac Pro et de BTS dont l'insertion est meilleure.

L'insertion des lycéens issus de la filière « véhicule industriel » est toutefois beaucoup plus performante que celle des autres filières (32% d'insertion dans la Branche parmi la population totale : pratiquement autant que pour les apprentis). L'insertion des lycéens formés à la carrosserie (13% dans le secteur parmi l'ensemble de la promotion) est en revanche toujours très problématique.



ET À LONG TERME ?

La situation des jeunes 7 mois après avoir quitté le système de formation est-elle analogue à leur même insertion 3 ans plus tard ?

L'observatoire de l'ANFA est partenaire du Céreq dans la mise en place d'une extension à l'Etude Génération qui interroge en 2007 et en 2009 les jeunes issus du système éducatif en 2004.

Pour les jeunes issus des diplômes des services de l'automobile, 38% des apprentis et 19% des lycéens en emploi travaillent dans le CRA 3 ans après avoir quitté l'appareil de formation. Ce sont sensiblement les mêmes proportions qu'à 7 mois. Les jeunes sans emploi au moment des enquêtes IVA IPA ne s'insèrent donc pratiquement pas dans la Branche. L'insertion dans le secteur est soit très rapide soit inexistante. A 3 ans, la meilleure insertion dans le CRA est le fait des niveaux IV apprentis (67%) et la plus difficile est celle des niveaux V lycéens (11%).

Si le taux de chômage des jeunes issus de formations automobiles baisse avec le temps, il reste, en 2007, toutefois très élevé (autour

de 13%), 3 ans après avoir quitté le système éducatif. Pour mémoire, la Génération 98 interrogée en 2001 n'avait un taux de chômage que de 9%.

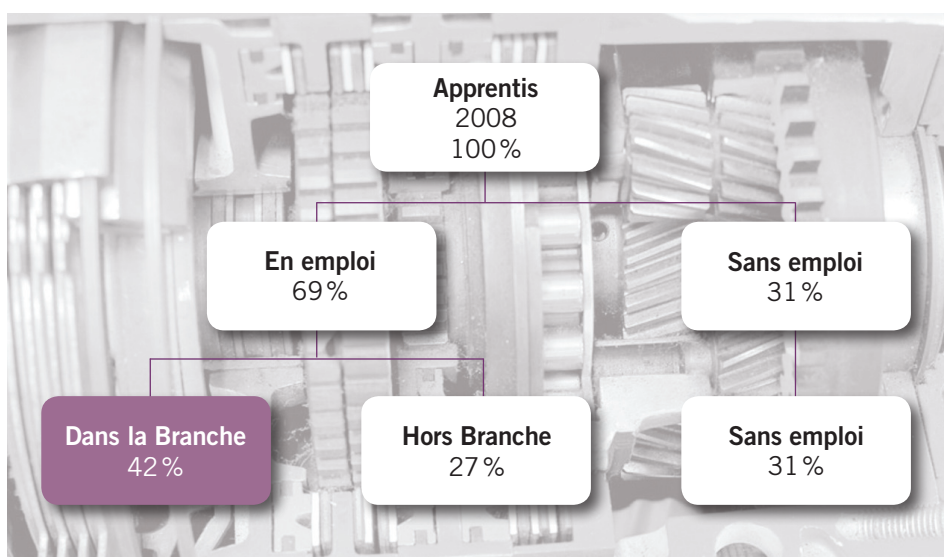
Les jeunes sortis de formation automobile ont cumulé 2 séquences d'emploi en moyenne en 3 ans, essentiellement dans le même secteur d'activité.

Les années 2000 ont abouti à un paradoxe récurrent du marché de l'emploi dans le commerce et la réparation automobile : les entreprises ressentent une pénurie de main d'œuvre qualifiée et expérimentée alors que la main d'œuvre diplômée mais non-expérimentée abonde à Pôle-Emploi.

Quel levier faut-il manœuvrer pour favoriser l'accession à la première expérience ? Dans le contexte économique défavorable du Commerce et de la réparation automobile, doit-on agir en direction des jeunes, du système éducatif ou des entreprises ?

42% d'apprentis travaillent dans le CRA : en constante amélioration depuis 2005

Un peu moins d'un tiers des apprentis n'a pas encore trouvé de travail 7 mois après avoir quitté l'appareil de formation. De la même manière que pour les lycéens l'employabilité dans le commerce et la réparation automobile des demandeurs d'emploi sera difficile. Sur l'ensemble de la promotion d'apprentis de 2008, 42% sont en emploi dans la Branche à 7 mois.



Les BTS en apprentissage : une meilleure insertion sectorielle

L'emploi dans la réparation automobile des niveaux V est toujours faible : autour de 30% des jeunes de niveaux V issus de CFA ont atteint un emploi dans la Branche. Depuis une dizaine d'années, il semble que la fonction des diplômés de niveau V ne soit plus l'insertion dans l'emploi mais la pré-qualification voire une fonction de maturation sociale pour les jeunes.

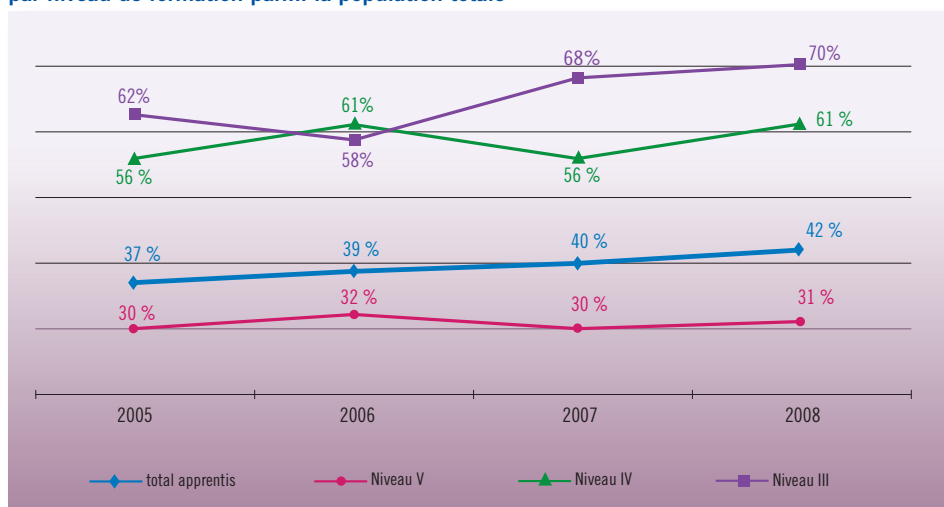
Avec 61% d'apprentis «automobiles» en emploi dans la Branche et 84% de jeunes en emploi, les Bacs Pro automobiles reste un excellent diplôme d'insertion.

Après des débuts difficiles, le BTS semble s'être trouvé une place durable dans le commerce et la réparation automobile. Au début de la décennie, les BTS étaient fortement recrutés par les constructeurs et les bureaux d'études.

A présent, 70% des apprentis de niveau III sortant de formation sont en emploi dans le CRA.



Apprentissage : évolution de l'atteinte du secteur cible (réparation automobile) par niveau de formation parmi la population totale



Source Traitement ANFA des enquêtes IVA et IPA (MEN)